

CONDITIONS GENERALES DU DEPOT-VENTE

Article 1 - Le déposant

Toute personne majeure pouvant justifier de son identité peut déposer gratuitement des articles. Une pièce d'identité en cours de validité sera demandée au moment du dépôt.

Article 2 - Quels articles ?

Tous les articles déposés doivent être en parfait états et très peu portés.

- Les vêtements doivent être lavés, repassés, sans taches. Ils ne doivent pas être troués, ni délavés, ni déformés, correspondre aux tendances et être de saison (automne hiver du 30/06 au 30/12, printemps été du 01/02 au 01/07).
 - La puériculture (lit parapluie, poussette canne, siège auto, transat...), la petite puériculture (baby-cook, stérilisateur, chauffe biberon...) et les jeux / jouets doivent répondre obligatoirement aux normes de sécurité en vigueur, être propres, complets et en parfait état de fonctionnement, les modes d'emploi sont bienvenus. (Avec piles pour les jouets sons et lumières). **Les articles volumineux** (transat, poussette canne, siège auto, parc, chaise haute etc...) **devront être présentés avant dépôt par une photo envoyée par mail (lilouframboise@live.fr).**
 - Les livres, CD et DVD, déguisements : Ils doivent être propres et en bon état.
- Lilou Framboise se réserve le droit, de refuser tout dépôt pour non-respect de ces critères de sélection.

Article 3 - Modalités du dépôt

- **Les nouveaux déposants devront impérativement prendre RDV (par téléphone) pour déposer.** Le nombre d'articles se limitera au maximum à 1 cabas de courses de vêtements et en option 1 autre uniquement pour des vêtements adultes, femmes enceintes, jouets, livres, chaussures, petites puéricultures.. Après acceptation de ces conditions et la création de votre compte sur notre logiciel informatique, nous sélectionnons vos articles. Ensuite, vous repartez avec les articles non choisis, nous enregistrons vos articles, sauf exceptions, le jour même et vous recevrez dans les jours qui suivent, une fiche de dépôt par email, avec le descriptif des articles enregistrés et le prix qui vous revient.

- **Pour les déposants réguliers, les dépôts pourront se faire sans RDV, durant les dates fixées en début de saison. Le déposant devra impérativement indiquer dans chaque sac, son nom, prénom, la date du dépôt, et s'il souhaite récupérer les articles non-sélectionnés. Deux particularités sur la quantité:**

*Si vous donnez les articles non-sélectionnés, vous serez limités à 4 cabas d'articles, durant la saison.

*Si vous récupérez les articles non-sélectionnés, vous serez limités à 2 cabas d'articles durant la saison.

Pour le bon fonctionnement, si vous avez un doute sur la quantité contactez-nous au préalable.

Après le dépôt, le ou les sacs seront stockés et traités dès que possible. La durée de traitement varie d'1 semaine à 2 mois, selon l'affluence des dépôts. Après l'enregistrement, le déposant recevra par email, sa fiche de dépôt et il lui sera notifié s'il doit récupérer des articles ou non. Si oui, **le déposant s'engage à les récupérer dès que possible, surtout si ce sac est important.** Il lui sera notifié de ce sac volumineux par email, puis par téléphone. Sans réponse de sa part, le sac sera donné à une association.

Vos articles seront soit mis en vente dans notre boutique à Lagny sur Marne, soit sur notre boutique en ligne. **Notre équipe est la seule à pouvoir décider du lieu de vente de tel ou tel article.**

Article 4 - Durée dépôt et Restitution des articles invendus

Lors du changement de saison, vos articles invendus seront conservés et stockés à la boutique, afin d'être remis en vente à la prochaine saison. Une partie vous sera peut-être restitué, si après contrôle, nous pensons qu'il sera difficile à l'avenir de les vendre. Si votre sac est volumineux, vous serez averti, sinon cela attendra votre prochain passage en magasin. **Aucun article mis en dépôt ne pourra être récupéré par la seule volonté du déposant.** Sauf en cas, de clôture de compte ce qui entraînera l'impossibilité pour celui-ci de déposer de nouveau. En effet, nous passons beaucoup de temps dans l'enregistrement et la mise en rayons, de plus l'augmentation de notre activité et des dépôts nous rend impossible ce travail supplémentaire à l'avenir.

Article 5 - Les prix

Les prix de ventes sont définis par Lilou Framboise et ne peuvent faire l'objet d'une négociation par le déposant après le dépôt des articles. Si le déposant à une exigence, il devra impérativement le signaler avant le dépôt par email et attendre l'acceptation ou non de notre équipe.

Les marges seront définies en fonction du prix de vente défini par notre équipe, selon le barème suivant:

*De 0,5€ à 4,5€ = 70% Lilou Framboise (LF) / 30% déposant

*De 5€ à 9,5€ = 65% LF / 35% déposant

*De 10 à 15€ = 60% LF / 40% déposant

*De 15,5€ à 19,5€ = 55% LF / 45% déposant

* + de 20€ = 50% LF / 50% déposant

Il y aura deux périodes de Promo durant l'année. Durant cette période, environ 1 mois en été et 1 mois en hiver, la remise de 20% sera partagée proportionnellement entre nous et le déposant.

Article 6 - Le paiement

Une fois que les articles déposés auront été vendus, le paiement du produit de la vente se fera par chèque bancaire, par virement bancaire (déduction faite de 1€ pour frais bancaire et RIB envoyer par email) ou en déduction d'achats effectués en magasin. **Une pièce d'identité pourra vous être demandée.** Si vous souhaitez le paiement par chèque, envoyez-nous un email, afin que l'on puisse vous le préparer à l'avance.

Afin de connaître l'état des ventes de ses articles, le déposant pourra contacter le magasin par email (de préférence), par téléphone ou en se rendant directement sur place. Nous conseillons de faire un premier point sur les ventes au minimum un mois après la date de dépôt.

Article 7 - Responsabilité

Lilou Framboise ne peut en aucun cas être tenu responsable des dégradations de toute sorte qui pourraient être causées aux articles confiés en dépôt du fait de leur vétusté, de leur usure normale et de tous les phénomènes naturels inhérents à leur exposition (soleil, poussière, humidité...).

Si vous ne souhaitez pas récupérer vos invendus, veuillez recopier la phrase suivante et signer, «je fais don de mes invendus ».

Fait le _____ à _____

Nom, prénom et signature, précédé de la mention «lu et approuvé »:

NOM: _____ PRENOM: _____ SIGNATURE: _____